

ASSOCIATION DE COMPAGNONS PASSANTS TAILLEURS DE PIERRE

Sommaire

- Le journal de notre association
- Dates à retenir
- Infos
- Compte rendu du congrès de Taurines

Le journal sera diffusé aux seuls membres de l'ACPTDP. Ensuite, à chacun d'entre-nous de le distribuer de la main à la main aux personnes portant un intérêt à notre association.

Pour son contenu : il est important qu'un comité accomplisse une relecture pour la qualité des textes. Ce comité sera constitué de plusieurs compagnons et de coteries itinérants.

À chacun d'aiguiser sa plume.

Merci d'envoyer vos comptes rendus de rencontres régionales et tout autre expérience. Il fera simplement 4 pages donc une feuille double.

Dates de parution :

- Début Novembre, début Février, avant le congrès de l'Ascension, début Juillet.
- Visible en clair sur le site Internet

<http://www.hcptdp.org/>

Le compte rendu du congrès se fera en deux ou trois fois pour ne pas alourdir le journal.

Dates à retenir

- **24 novembre** 1^{ère} journée de réception et réunion au Puy-en-Velay. Contact Ch. Gallard.

Postulations à la réception :

Flornoy François est parrainé par Legrand Franck.

Chadoin Thierry est parrainé par Legrand Franck.

Carlin Jérôme est parrainé par Mercier Jean.

Lainé Stéphane est parrainé par Margueritte Gilbert.

Zwolinsky David est parrainé par Gallard Christian.

Sollier Sébastien est parrainé par Brogard Paul.

Brossard Jérôme est parrainé par Brogard Paul.

Nous n'avons pas donné de réponse aux coteries car comme traditionnellement, chacun doit pouvoir donner son avis. Il faut laisser un laps de temps suffisant pour une réponse, si aucune objection n'est présentée avant les premières journées de réception, les coteries poursuivront leur cheminement. Cette situation est provisoire, l'an prochain, les demandes de postulations devront ce faire avant le congrès pour recevoir les coteries en première journée au congrès.

- 23 mars 2ème journée de réception et réunion à Strasbourg. Contact O. Méazza
- 9, 10 et 11 mai congrès de Doué-la-Fontaine

Infos

Une feuille sera proposée aux compagnons sédentaires pour l'échiquier des compétences.

Le bureaux'est réuni à Paris le 20 octobre.

- Nous observons que les coteries n'ont pas tous donnés de leurs nouvelles.
- Il sera attribué au secrétaire un téléphone MOBICARTE avec un budget de 70 francs par mois. Le but n'est pas qu'il appelle les coteries, mais de recevoir des infos pratiques.
- **Le budget estimatif du futur congrès :**
Chambres facultatives.

Jeudi	1 fois 50 frs	50,00
Vendredi	2 fois 50 frs	100,00
Samedi	1 fois 80 frs	80,00
Petits déjeuners	2 fois 20 frs	40,00
Location du site	1 fois 50 frs	50,00
Frais divers		40,00

Total

Chambres	2 fois 70 frs	140,00
Total		500,00

- David Zwolinski organise dans la période de congés de la zone A (9 au 24 février 2002) une rencontre à la SAGRADA FAMILIA. Des précisions seront données rapidement.
- Première rencontre avec la fondation le 23 novembre pour le chantier école. Un groupe sera constitué à cet effet.
- Une nouvelle présentation sera proposée rapidement pour notre site Internet.
- Un Chat (discussions en direct) vient d'être mis en place par le Compagnon Margueritte infos sur le site Internet.
<http://www.hcptdp.org/>
- Changement de président : proposition de la coterie Mercier.
- Changement de secrétaire : proposition de la coterie Beltoise.
- Changement de trésorier : proposition de la coterie Leclerc.

- Il faut élire deux **vérificateurs aux comptes** :

Statut ARTICLE 21.

Les comptes tenus par le trésorier sont vérifiés annuellement par deux vérificateurs aux comptes. Ceux-ci élus par l'assemblée générale ordinaire. Ils sont rééligibles. Ils doivent présenter à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes, un rapport écrit de leurs opérations de vérification. Les deux vérificateurs aux comptes ne peuvent exercer une fonction au sein du bureau.

- Une procédure de **changement de ville** sera établie. Un des sujets de discussion pour les itinérants le 23 novembre.
- Un logo est proposé par le compagnon Obraczka, il est visible sur le site. Ce sera un autre sujet de discussions pour le 23 novembre. Quel message devons-nous faire passer ?

Budget prévisionnel année 2001-2002

Valider le site.	- 3 000,00
Journal 80 x 40 francs	- 3 200,00
Téléphone 450 + 12 x 70	- 1 290,00
Remboursements	- 3 000,00
Total	- 10 490,00
Cotisation 80 x 150	12 000,00

COMPTE RENDU DU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DE COMPAGNONS PASSANTS TAILLEURS DE PIERRE

Du 28 & 29 juillet 2001 à Taurines.

OUVERTURE DU CONGRÈS

Le congrès débute par un instant de recueillement à la mémoire du coterie Donascimento aspirant tailleur de pierre dit Bordelais décédé sur le chantier cette année.

Élection du président du congrès : Le coterie Saget la Sagesse de Villeneuve-Saint-Georges.

Présentation de l'ordre du jour

- Rapport d'activité
- Fonctionnement de l'association
- Comité d'éthique

Comptes rendus au prochain numéro 2

- Formation, cours, stages :
- Recrutement
- Stages d'été
- Rituels
- Samedi 20 h 30 - réunion des itinérants
- Rapport financier

Rapport d'activité

Le compagnon Méazza fait le rapport d'activité depuis notre premier congrès de Brienon.

Il est revenu sur les différentes réunions avec les cayennes de l'AOCDD ainsi que la réunion durant leur congrès de Paris.

Il résulte que la séparation est accomplie. De notre point de vue, nous souhaitons que les compagnons et les aspirants observent une attitude de fraternité compagnonnique et de tolérance. C'est le cas d'une très grande majorité de nos deux associations.

Le compagnon Burté aborde la question du rite funéraire, il nous précise que pour l'instant il n'y a pas de réponse à notre interrogation. Il a été dit lors de cette réunion que les coteries de l'ACPTDP et ceux de l'AOCDD ne devaient avoir aucun contact.

Dans cette situation particulière, chacun d'entre-nous abordera une position naturelle, nous ne voyons pas les uns où les autres s'interdirent de participer au dernier au revoir.

La coterie Méazza aborde le rapprochement ou non avec les coteries de l'AOCDD, là encore nous sommes pour des contacts spontanés et sans provocation.

SAMEDI APRÈS MIDI

Des groupes de travail s'organisent sur différents thèmes.

Comptes rendus au prochain numéro 2

- Formation, cours, stages.
- Recrutement.
- Stages d'été.
- Rituels.
- Rapport financier.

Fonctionnement de notre association

Ce groupe était animé par les coteries Sinagra, Raguin, Méhus, Pellé, Gendreau, Kerhervé, Gouze, Fantin, Beaughey.

Une proposition de règlement intérieur est rédigée. Elle sera mise au vote en fin de congrès. Quelques suggestions seront peut-être à intégrer au règlement intérieur prochainement.

Les suggestions

La dispense temporaire de cotisation pour raison économique grave à la discrétion du trésorier.

Le rapport du congrès doit être diffusé dans le journal.

À partir du prochain congrès Angevin, la 1ère et la 3ème journée de réception se passeront au congrès.

La 2ème journée à la fête des Quatre Couronnés.

La règle

Ce groupe était animé par les coteries Boisanfray, Bougamont, Lazzarotto, Langevain, Rufo, Lagouge, Bailleul. Lecture est faite de la proposition du coterie Régnauld. Elle est mise au vote et acceptée en fin de congrès.

Comité d'éthique

Ce groupe était animé par les coteries, Mercier, Demongivert, Piette, Muller, Flornoy et Lainé. Ils sont les membres du comité d'éthique lors du congrès de Taurines.

Compte rendu du comité d'éthique

Pour deux coteries qui désirent faire partie de notre association, le comité d'éthique souhaite nous donner son avis.

La coterie Barbier Stéphane qui est actuellement au Canada.

La coterie Bacourt dit Lorrain aspirant sédentaire désire repartir sur le tour mais avec son amie.

Chantier école

Le comité d'éthique reconnaît la nécessité d'un tel chantier, mais demande simplement une extrême prudence dans les engagements. Il serait utile d'augmenter le nombre de compagnons ayant la connaissance précise du dossier.

L'importance de l'enjeu nécessite un vote des sociétaires ayant une valeur d'engagement moral pour l'aboutissement de ce projet.

L'ensemble des candidatures est accepté

• Les Aspirants

Bacourt, Gendreau, Chantepie, Lazzarotto, Delaporte, Pelé, Lagouge, Bailleul, Chini, Defrance.

• Les Compagnons

Monereau, Brogard, Méhus, Beltoise, Gibergues, Gouze, Kerhervé, Fantin, Burté, Raguin, Treille, Déana, Moine.

Réception pour les compagnons

Ce fût notre première réception. Le travail de mémoire, des uns et des autres, a permis de réaliser un travail remarquable pour la deuxième journée.

Les nouveaux compagnons

Beltoise Sébastien : La Vaillance de Loury

Bonnot Emmanuel : La Patience de Michinot.

Muller Quentin : La Tranquillité de Chemilly

Schuberth André : La Fraternité de Schwerin.

DIMANCHE MATIN

Le fait que nous ayons terminé la réception très tôt le matin, un certain nombre de compagnons manquaient pour les votes.

Le règlement intérieur

35 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions.

Ce présent règlement vient en complément de nos statuts. Il est rédigé en vue d'éviter des interprétations possibles. Il apportera des précisions sur certains points et en définira d'autres.

Ce règlement peut être modifié lors de chaque assemblée générale ordinaire à la majorité simple des suffrages exprimés par les membres présents ou représentés.

Candidature

36 voix pour, 0 voix contre 1 abstention.

Tout coterie qui désire devenir un membre de l'ACPTDP doit faire un courrier de motivation au président de l'association. Ce dernier sera chargé de diffuser cette demande. L'acceptation ou non se fera au congrès par l'assemblée générale ordinaire à la majorité simple des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Congrès

35 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions.

L'assemblée générale ordinaire annuelle est traditionnellement désignée sous le nom de congrès et, à défaut de modification motivée, se tient le week-end de l'Ascension.

Salarié

35 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions.

L'A C P T D P "**s'interdit**" d'employer du personnel.

Comité d'éthique

35 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions.

La création du comité d'éthique à pour objet :

La sauvegarde de l'esprit de l'association et le maintien dans son fonctionnement d'une rigueur morale exigeante.

Il n'a d'avis que consultatif. Les compagnons l'entendent avant de statuer sur le sort d'un membre ou d'un futur membre de l'association. Chacun est libre de saisir le comité d'éthique, par la voie qu'il lui semble appropriée. Le comité d'éthique est libre de donner un avis sur toute question qu'il juge préoccupante, sans aucune pression extérieure. Il contrôle en sa qualité les comptes et les finances de l'association et se voit confier tous les documents nécessaires à cette tâche sur sa simple sollicitation. Il est constitué de deux aspirants dont un itinérant au moins, de trois compagnons dont un ouvrier au moins et du secrétaire itinérant. Les membres sont élus à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés à l'assemblée générale ordinaire annuelle. Ils sont élus sans limitation de durée. Il leur est laissé l'appréciation pour la durée de leur gâche. La permanence est synonyme de pérennité et de stabilité. Lors d'une assemblée, si le comité d'éthique est sollicité et qu'un ou plusieurs membres sont absents, un comité d'éthique provisoire peut se constituer. La teneur des débats et l'avis de celui-ci devra être rapporté par courrier à chaque membre du comité d'éthique manquant.

Discrétion

26 voix pour, 8 voix contre, 3 abstentions.

Il ne sera jamais fait par ni par les compagnons ni par les aspirants de publicité spontanée de leur qualité de membre de l'association ni de leur état.

Cette appartenance ne sera pas utilisée de manière directe ou détournée afin d'en tirer des avantages personnels ou à des fins de promotion.

La règle

37 voix pour 0 voix contre.

La règle est le fruit de la réflexion des anciens. Avant de l'accepter et de t'engager dans ce voyage, comprends-la. Tes aînés seront là pour t'épauler.

Cette règle ne fait appel qu'au bon sens et te servira à vivre pleinement ta vie. Elle te semblera facile à suivre, pourtant, tu devras sans cesse te remettre en question car les tentations seront nombreuses pour que tu t'en écarter.

Respecte ton métier et ton matériau car c'est par eux que naissent l'humilité, la patience et le courage.

Respecte tes frères car c'est par eux que naissent la science et le savoir.

Respecte ceux qui te respectent car ils t'aiment pour ce que tu es.

Respecte, même ceux qui ne te respectent pas car ils te montrent tes défauts et te permettent de les corriger.

Apprends le respect et les vertus viendront à toi. Soit vertueux et tu attireras le respect.

Maitrise l'équerre et tu ouvriras le compas.

Listes des correspondants

Un lien personnalisé doit s'établir durant l'année entre les itinérants et les sédentaires.

Bailleul Frédéric	Sinagra François
Boisanfray Guillaume	Mercier Jean
Bougamont Pierre	Brogard Paul
Brossard Jérôme	Gendreau Raynal
Cailloux Charly	Piette Jean-Louis
Carlin Jérôme	Demongivert Dominique
Chadouin Thierry	Fierens Jérémie
Chantepie François	Gallard Christian
Charron Olivier	Monereau Fabrice
Cheval Antony	Legrand Franck
Chini Christophe	Méazza Olivier
De Moor Yves	Moine Éric
Debraux Julien	Fantin Christophe
Defrance Nicolas	Treille Alain
Delaporte Cyril	Obraczka Christophe
Deltour Régis	Margueritte Gilbert
Flornoy François	Gouze Dominique
Guépin Luc	Beltoise Sébastien
Guilbault Thomas	Saget Yves
Hénaff Mathieu	Lazzaroto Frédéric
Lainé Stéphane	Richard Gérard
Langevin James	Burté Daniel
Malissin Pierre	Méhus Frédéric
Mellinger François-Alex	Pellé Bertrand
Pérard Aurélien	Beaugey Pierre
Rufo Jonathan	Gibergues Frédéric
Schick Clément	Berthod Paul
Servolle Yoann	Raguin Vincent
Sollier Sébastien	Kerhervé Joël
Vigouroux Yvan	Muller Quentin
Zwolinski David	Schuberth André

Le prochain n° début février 2002.